L'INTERSYNDICALE PNC

Roissy le 30 Juillet 2016

flash INTOX

QUI SONT LES JUSQU'AU-BOUTISTES ?

Dans son FLASH INTOX du 29 juillet au soir, la Direction tente de vous convaincre que votre participation à la grève ne sert à rien et que vos syndicats sont des irresponsables... L'Entreprise en panique ne recule devant aucune fourberie! **Nos dirigeants s'acharnent à stigmatiser vos deux syndicats représentatifs et leurs représentants alors même que vous nous avez élus avec plus de 45% des voix et que vous nous avez confié un mandat de résistance face aux demandes incessantes d'efforts**. De plus votre soutien massif dans ce conflit prouve que l'Entreprise désigne comme illégitime la voix des salariés. Cette Direction dont beaucoup de ses membres effectuent des passages éclairs au sein de notre Compagnie, est-elle davantage légitime que ses salariés qui y consacrent toute une carrière ?

L'Entreprise joue avec la sécurité des vols

Entre le décompte des grévistes qui englobe les PNC rentrant de mission et les vols qui partent avec des compo peq mettant la sécurité en défaut, c'est bien l'Entreprise qui est « jusqu'au-boutiste » dans l'irresponsabilité.

Inutile de vous dire que les temps de repos imposés par les FTL ne peuvent être respectés au vu des compo peq mini qui partent sur nos vols. L'Entreprise prend un pari risqué sur le bon déroulement des vols et instaure une infraction caractérisée des FTL qui imposent des repos à bord en fonction des temps de vol et des heures de décollage tardives.

Face à ces situations extrêmes, certains de nos collègues ne se sentant pas de partir en vol dans des conditions particulièrement difficiles ont voulu invoquer la clause

fatigue. Le cadre de permanence n'a alors pas hésité à prétendre que la clause fatigue ne s'appliquait pas en temps de grève. Ce cadre a certainement dû solliciter une dérogation spécifique des autorités européennes! (il vaudrait mieux pour lui..). **Une fois de plus, qui sont les « jusqu'au-boutistes » ? Ceux qui forcent un PNC à partir alors qu'il se déclare incapable d'assurer sa fonction sécurité/sauvetage, ou bien les organisations professionnelles et les 70% de PNC grévistes qui ne font que demander un accord collectif protecteur et durable.**

Fourberies en tous genres

Tout ceci sans compter les mesures de rétorsion que la Direction inflige aux PNC grévistes : culpabilisation, contacts illégaux, vols de congés annuels, déstabilisation totale des plannings, déclarations de grève non prises en compte, SMS incohérents etc… Chez les pilotes également les procédures de contacts pourtant définies dans leur accord et le manex ne sont plus respectées. **L'Entreprise est dans l'illégalité quand elle s'attaque au respect du droit de grève constitutionnel.**

Que dire aussi des chiffres de maintien de l'activité diffusés dans la presse qui ne sont pas ceux de la compagnie propre Air France, mais qui comprennent également les vols Transavia et HOP! On vient même d'apprendre que des PNC Transavia ont vu leurs vols annulés pour effectuer des vols vendus sous la marque Air France...

La Direction ne veut pas entendre l'exaspération des PNC et méprise l'atout majeur que nous sommes dans la relation client.

Les dirigeants d'Air France sont prêts à gaspiller des millions d'euros pour dégrader encore plus les relations sociales dans l'Entreprise. Cela ne prête à aucune interprétation puisqu'ils écrivent qu'ils attendent la fin du mouvement pour discuter...

PNC, tenez bon car notre mouvement est très bien suivi, quoique l'on vous dise, et le message passe malgré tous les mensonges. Les PNC sont en colère et l'Entreprise ne pourra faire sans ses salariés qui assurent la sécurité et le confort de nos clients.

Merci pour votre soutien et ne vous laissez pas polluer par la désinformation et les intimidations. L'Entreprise a décidé de ne plus dialoguer. Nous en prenons acte. L'Intersyndicale PNC, comme elle l'a toujours fait, est prête à poursuivre les négociations dans la mesure où les propositions qui seront faites, garantiront nos conditions de travail et de rémunération sur la durée.